

Le maire s'exprime



Le maire s'exprime

Le maire, Christophe Rande a bien voulu s'exprimer auprès de la presse locale après avoir, en premier lieu, adressé un courrier aux estangoises et aux estangois. Il a tout d'abord voulu s'exprimer au sujet de l'avenir de l'épicerie afin d'éclaircir les rumeurs qui circulent dans le village et les villages voisins du Gers et des Landes.

L'avenir de l'épicerie

Christophe Rande a tout d'abord refait l'historique du lieu qui, avec l'ancienne municipalité devait accueillir un multiservice. La personne qui s'était proposée n'a malheureusement pas été suivie dans son projet par la banque. L'ancienne municipalité a donc loué, pour un an, le local du cabanot à Richard Nadeau et Corinne Steinitz qui ont ainsi déplacé leur épicerie. Ce bail pour une durée d'un an a été signé le 1er avril 2020.

En complément Christophe Rande a apporté les précisions suivantes :

« Comme la loi nous le permet, lors d'un conseil municipal, les élus ont délibéré et pris la décision de reconduire le bail dérogatoire d'un an avec 10 voix pour et 5 contre et de s'opposer à la mise en place d'un bail 3 6 9. Mais il n'était pas question de priver la population de ce service de proximité et de fermer cette épicerie à l'expiration du bail, et de mettre les commerçants à la porte. Quand, après trois renouvellements du bail d'un an, on ne pourra plus le proposer, nous envisagerons un bail commercial 3 6 9. Quant au bar associatif qui selon certaines personnes devrait être installé au cabanot à la place de l'épicerie, c'est une rumeur qui fait suite à des propos tenus par certaines personnes, qui avaient formulé cette hypothèse quand le local était inoccupé et cela, bien avant les élections. »

Suite aux inquiétudes des clients et des commerçants, sachant que ces derniers souhaitent développer leur commerce et qu'avec un bail précaire d'un an, la banque risque de ne pas les accompagner financièrement dans leur projet, le maire a conclu en précisant qu'un conseil municipal sera réuni rapidement pour débattre à ce sujet et au besoin rédiger un bail commercial 3 6 9.

Le maire a profité de l'occasion pour faire le bilan de ce début de mandat, comme il l'a fait dans son courrier adressé à la population :

Après avoir rappelé que les rumeurs et fausses informations qui circulent en ce moment ne grandissent pas leurs auteurs, Christophe Rande a précisé :

« Notre feuille de route se poursuit et quelques éléments sont là pour en témoigner. Alors, quand je constate avec quelle méchanceté quelques individus dénigrent notre travail, je ne répondrai que ceci : nous avons obtenu, lors des élections municipales une large majorité et nous ferons ce pourquoi nous avons été élus. Dois-je leur rappeler que c'est des urnes que nous tirons notre légitimité et que la démocratie est encore d'actualité dans notre pays ?

Le projet de la maison médicale neuve a été retenu par une large majorité d'estangois, les travaux ont commencé le 19 avril et ils seront subventionnés à hauteur de 78%. »

Après avoir exprimé sa tristesse provoquée par le départ du médecin et précisé que la municipalité n'y est pour rien, Christophe Rande, inquiet pour ses administrés, avec ses adjoints et conseillers municipaux ont paré au plus pressé à s'adressant au docteur Joëlle Bortolaso qui accueille dans son cabinet à Monguilhem, dès à présent et sur rendez-vous, tous les estangois. De plus, à partir du 1er juillet, elle les accueillera à Estang 1 avenue Saint-Martial :

« Bien évidemment nous sommes toujours en recherche de médecins, et travaillons sur plusieurs pistes y compris avec le Conseil départemental du Gers. »

Parmi les chantiers que la nouvelle municipalité a ouverts, il y a eu la construction des toilettes publiques, ainsi que celle du local de pétanque situé sur le parking de l'église.